



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION



l'inventaire des émissions (ISEA), les mesures fixes et les outils de modélisation.

Quelles sont les émissions du territoire ?



Les émissions représentent la **quantité de polluants rejetée dans l'atmosphère sur une année**. Elles sont issues de calculs réalisés sur la base d'un recensement (données statistiques et/ou réelles) et d'une cartographie de l'ensemble des sources anthropiques et naturelles.

- Industrie branche énergie
- Industrie hors énergie
- Résidentiel
- Tertiaire
- Transport routier
- Autres Transports
- Déchets
- Agriculture

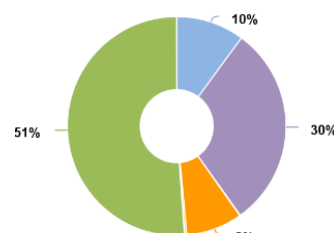
Evolution 2008-2018



-16 %

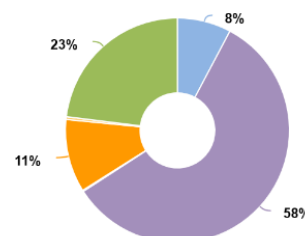
PM10

Particules fines ayant un diamètre < 10 µm



PM2.5

Particules fines ayant un diamètre < 2,5 µm



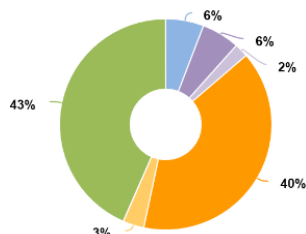
NH₃

Ammoniac



NOx

Oxydes d'azote

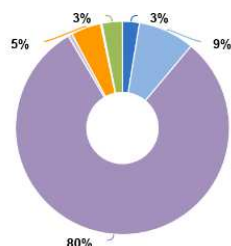


-45 %

-22 %

COVNM

Composés organiques volatils non méthaniques



-27 %

3 %

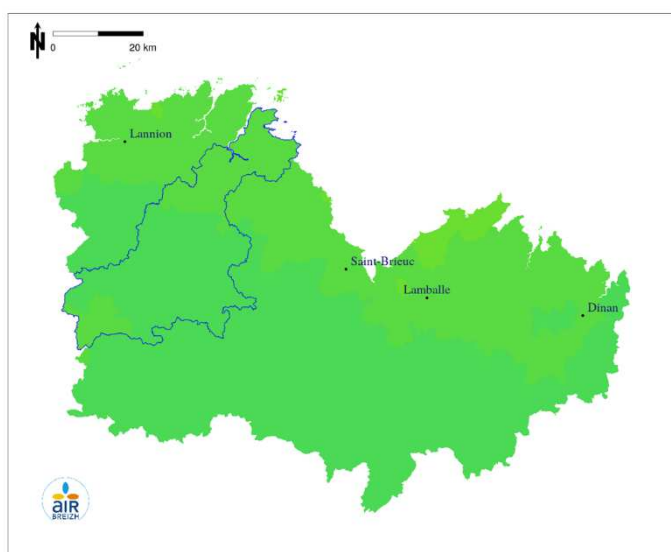
Répartition en 2018 et évolution des émissions atmosphériques sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération (Source : ISEA v4.1)

Quelle qualité de l'air modélisée sur le territoire ?

La modélisation permet d'estimer les concentrations de divers polluants en tout point d'un domaine géographique donné. Elle est réalisée à partir des données d'émissions (ISEA), des données météorologiques, de la topographie et de l'occupation des sols et prend en compte la pollution importée (provenant d'autres régions).

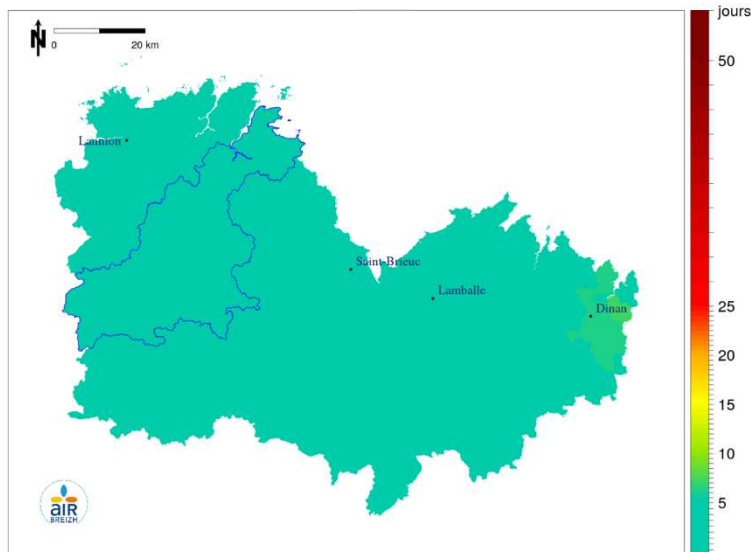
Particules fines PM10
Concentration moyenne annuelle
(Valeur limite réglementaire = 40 µg/m³)

Ozone O₃
Nombre de jours de dépassement de l'objectif à long terme
(OLT) (OLT = 120 µg/m³ en moyenne glissante sur 8h)



Sources : ESMEALDA, IO JMI ; IGN / BD TOPO 3.0 2020

Les concentrations modélisées sont inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire. Des épisodes de pollution ponctuels peuvent cependant survenir.



Sources : ESMEALDA, IO JMI ; IGN / BD TOPO 3.0 2020

L'objectif à long terme de l'ozone n'est pas respecté sur l'ensemble de l'agglomération, avec jusqu'à 6 jours de dépassements modélisés en 2020.

Quelle qualité de l'air en 2020 ?

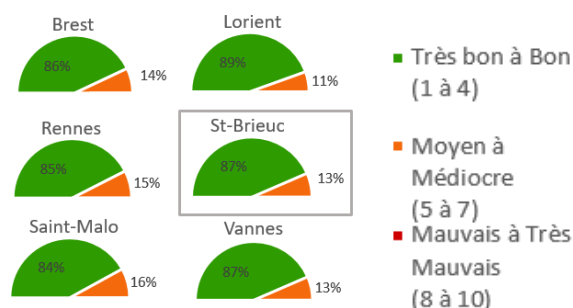
La surveillance sur le territoire

Le territoire de Guingamp - Paimpol Agglomération ne dispose pas de station de mesure : d'autres dispositifs, tels que la modélisation régionale, permettent cette surveillance.

A défaut de station de mesures sur le territoire, les données présentées sur cette page sont celles des stations de mesure de Saint-Brieuc.

L'indice de qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air, compris entre 1 et 10, est calculé pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. En Bretagne, il est déterminé à partir des concentrations de trois polluants : le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les PM10. À chaque polluant correspond un sous-indice calculé à partir des concentrations mesurées. Ces sous-indices sont calculés à partir des maxima horaires pour le NO₂ et l'O₃ et des moyennes journalières pour les PM10. L'indice retenu est le plus élevé des sous-indices considérés.



318 jours « Très bon à Bon »
(dont 21 jours « Très bon »)

La comparaison aux valeurs réglementaires annuelles

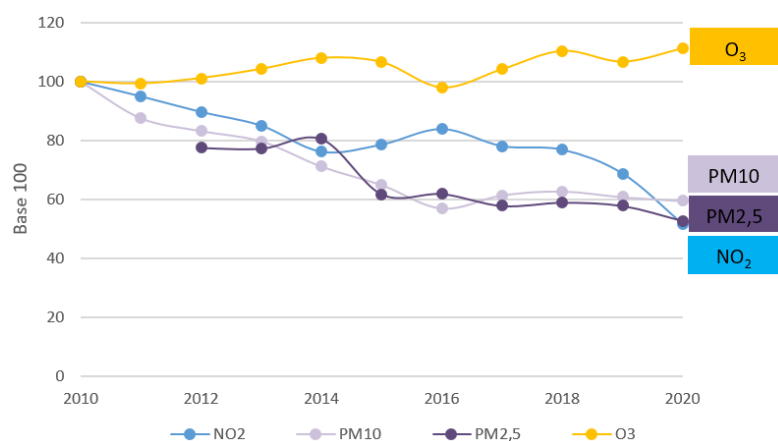
*D'après les mesures sur la station de Saint-Brieuc

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles Sur le territoire*	Commentaires
Dioxyde d'azote (NO ₂)	✓	
Particules PM10	✓	
Particules PM2.5	●	La valeur réglementaire annuelle est respectée à l'échelle régionale
Ozone (O ₃)	✗ _{OLT}	

✓ : valeurs réglementaires respectées - ✗ : valeurs réglementaires non respectées - ● : polluant non mesuré
OLT : Objectif à Long Terme

En 2020, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées par la station de mesure de Saint-Brieuc, hormis l'objectif à long terme pour l'O₃ (protection de la santé humaine et de la végétation).

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2010 en Bretagne



Les concentrations de fond en Bretagne marquent globalement une diminution depuis près de 10 ans.

Cette baisse est d'autant plus marquée en 2020 pour le dioxyde d'azote du fait du confinement. Par exemple en mars-avril 2020, une baisse de 41% a été observée en situation de fond par rapport à la moyenne 2015-2019.

Seule exception toutefois l'ozone, pour lequel une tendance à la hausse est constatée depuis 2016 (+12%).



Agrément du ministère en charge de
l'Environnement pour la surveillance
de la qualité de l'air en Bretagne

Nos missions



Mesurer

et prévoir les niveaux
de la qualité de l'air
au regard des seuils
réglementaires.



Informier

les services de l'état,
nos adhérents et le
public sur la qualité de
l'air en Bretagne.



Etudier

et évaluer la pollution
atmosphérique liée
aux différentes
activités.



Sensibiliser

pour accompagner la
mise en place de
modifications de
comportements.



<https://www.airbreizh.asso.fr/>

3 rue du Bosphore – Tour Alma 8^{ème} étage – 35200 Rennes

